

Courrier des lecteurs

La nature en ville, que du bonheur!

Lettre du jour

Vernier, 15 avril En descendant le boulevard des Philosophes, de part et d'autre de la route, une coulée verte tachetée de jaune attire le regard. Dans cette rue comme dans bien d'autres, au pied des arbres, le tapis gris béton a viré au vert chlorophylle. Le printemps n'y est pour rien, le magicien à l'œuvre, c'est l'Humain. Partout, il replante aussi de plus grands sujets feuillus. L'allée des micocouliers de la rue de la Croix-Rouge a été complétée et retrouve enfin toute son allure. Après l'embellissement des places du centre-ville, d'autres moins connues vont à leur tour profiter de la baguette magique du Service des espaces verts de la Ville de Genève. Je me réjouis que l'horrible place des Charmilles retrouve enfin... son charme. Les humains ne sont pas les seuls à se réjouir, la

nature en ville a aussi besoin d'espaces pour passer d'un bitume hostile à l'autre et y trouver quelque répit. Il y a un an, par la voie d'une motion «Pour des jardins sur les toits», je proposai de poursuivre à la verticale le travail accompli au sol, voilà qui est en bonne voie. D'autres villes l'ont fait, allant jusqu'à créer des forêts verticales et de véritables fermes urbaines sur les toits. D'allées vertes en potagers urbains, des jardins sur les toits aux façades végétalisées, le constat est sans appel, l'humain y gagne en qualité de vie et la nature en biodiversité. Les abeilles, les oiseaux, les hérissons, etc., chacun à son échelle, retrouve ce dont il a besoin et qui tend à disparaître du fait justement de l'expansion de nos villes! Rendre ces dernières plus vertes n'est qu'un juste retour pour la nature. Fallait-il encore le faire avec talent. Bravo!
Christina Meissner



Oasis, un foyer qui porte bien son nom

Genève, 13 avril L'Oasis est un foyer de jour pour personnes âgées, situé près de la librairie Les Recyclables et du poste de police de Carouge, au cœur du quartier de Plainpalais, situé dans un cadre calme, à l'abri du bruit de la ville. Deux super-animateurs, Alain et Raphaël, animent l'Oasis chaque jour. Alain fait la revue de presse chaque matin, ensuite il y a des discussions et échanges d'idées. Nathalie nous fait faire de la gym douce et du bricolage. C'est l'heure du repas, qui est toujours très bon, convivial et équilibré. C'est un jeune cuisinier français qui compose les menus. Un chauffeur, «Monsieur Michel», vient nous chercher à domicile le matin. Après 16 heures, c'est l'animateur Alain qui nous ramène à

notre domicile. En début d'après-midi, nous écoutons de la musique classique. Vers 14 h 15, c'est le départ pour une balade en campagne, Jardin botanique, parc La Grange, Hermance, Pointe-à-la-Bise ou visite du Musée Rath, d'art et histoire ou Ariana. Certains après-midi, cinéma, Alain nous propose de bons films. Nous faisons également de nombreux jeux qui sont excellents pour la mémoire. Il y a aussi des dialogues entre les participants. Se ressourcer, échanger et partager autour d'activités diverses. Alain voyage à travers la planète, il fait de superbes photos de ses voyages qu'il nous projette sur grand écran. Le foyer est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures. Il y a de nombreuses activités à caractère culturel, social et récréatif. Le foyer propose des rencontres entre les générations. De nombreuses sorties sont organisées pendant

la belle saison. Je souhaite aux retraités de rejoindre, nombreux, l'équipe de l'Oasis!
Denise Vernex

Au sujet du drame d'Adeline M.

Petit-Lancy, 4 avril On a pu lire dans votre édition de mercredi 1er avril - hélas - un article titré «Qui a le droit d'enquêter sur l'affaire Adeline M.?» Rebelote samedi 4 dans la rubrique «C'est Bob» à propos de la commission d'enquête laborieusement mise en place pour étudier les circonstances ayant conduit à la tragédie en question. Ce titre et ces mots me font frémir... Car dans l'entendement populaire, le nom d'une «affaire» est généralement celui d'un présumé coupable, jamais d'un innocent. On a dit autrefois: l'affaire Dominici, l'affaire Marie Besnard, voire l'affaire Jaccoud.

Mais «Adeline M.», c'est le nom d'une jeune femme victime d'un crime sordide, fille d'une famille honorable bouleversée par un drame horrible. Dites, n'y a-t-il vraiment pas moyen de leur éviter ce supplément de souffrance, qui va certainement durer encore des années? Je vous en supplie, trouvez un autre mot - il en existe assez - pour cet événement, qui m'en rappelle un autre identique survenu il y a environ vingt-

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à courrier@tdg.ch, ou à **Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5115, 1211 Genève 11**. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

ans. L'assassinat de l'assistante d'un dentiste par l'épouse folle d'une jalousie malade et sans objet envers la jeune fille nommée Nicolo. Ce nom a donné naissance à «l'affaire Nicolo», obstinément répétée par les médias, martyrisant pendant des années les malheureux parents avant de les anéantir définitivement... Alors de grâce, n'utilisez plus jamais le mot «affaire» par respect pour la mémoire d'Adeline et par égard pour sa famille, terriblement éprouvée. Plus jamais.
Marcel Granger

La banqueroute guette Genève

Chêne-Bourg, 5 avril Au sujet de l'endettement chronique de la République et Canton de Genève... Il est illusoire de croire ou de faire croire au bon peuple que le remboursement de la dette colossale pourra un jour être abrogé. A la veille des élections, plusieurs politiciens dévoilent leur formule magique, c'est la fuite en avant, augmentation de diverses taxes, impôts et évidemment diminution des prestations, mécontentement des contribuables. Pour relancer la consommation des ménages, il faut abolir la dette? Banqueroute. L'histoire nous rappelle que plusieurs Etats ont déjà pratiqué cette méthode. Je vois d'ici les nombreux détracteurs me répondre que ce procédé n'a pas cours chez nous. Malheureusement, c'est un dernier recours avant la chute.
Bernard Meyer

Un débat télé décevant... et inquiétant

Nax, 15 avril Le débat sur les dangers de la cybercriminalité (*RTS, 14 avril*) fut, comme d'habitude, une suite de blablas sans lignes directrices, une suite de constatations d'impuissance sans prolongations. L'animateur (...) posait des questions qui, éludées par certains, n'étaient pas posées à nouveau. A sa question au conseiller national UDC Raymond Clottu sur la loi de programmation militaire qui ne contenait aucune mesure dans ce sens, celui-ci a rétorqué: «Je vais y répondre mais

d'abord...» Se sont ensuivis des blablas sans intérêt (...). On ne parlait que de protection. Certes, le problème est complexe, les sites sensibles sont nombreux, chacun doit se protéger. Mais personne n'a parlé de contre-mesure. Comme, au tennis, une balle de service qui, si elle n'est pas renvoyée, fait le point pour le serveur, mais qui, si elle est renvoyée là où ça fait mal, fait le point pour le retourneur. (...)

Et personne n'a même envisagé d'employer des «hackers», véritables spécialistes de la cybercriminalité. Et personne n'a même semblé être au courant qu'il existe des sites où l'on peut apprendre les bases du piratage. Et, le comble, au niveau de la Confédération, les effectifs comme les moyens sont ridicules et trop dispersés, tandis qu'au niveau des entreprises ils sont pratiquement inexistantes.

Il faudrait que les dirigeants soient eux-mêmes formés à l'informatique. Mais non, réplique Raymond Clottu. Il suffit que ces dirigeants s'entourent de personnes compétentes. Ben voyons! Comment voulez-vous qu'un chef puisse reconnaître la réelle compétence d'un subordonné alors qu'il n'est pas capable de parler son langage, qu'il ne comprend pas ce qui se cache derrière «http://...» et qu'il ne sait pas interpréter les «propriétés» d'un e-mail?

Bref, l'émission fut une suite de plaintes et de constatations d'impuissance, de par la naïveté et l'incompétence informatiques des élus ou des cadres dirigeants et de certains «spécialistes» à qui on a donné la parole.

Michel Lambert

Précision

Uber Suite à l'article «Uber continue d'exercer», paru hier, Eric Stauffer précise qu'il n'est pas un «fervent défenseur» d'Uber: «Je ne suis pas en faveur d'Uber que des taxis dits normaux. Voici ce que je dis et prédis: le manque d'unité et d'entente entre les différentes corporations des taxis genevois donnera une victoire nette au système Uber!» **Réd.**

Tous les blogs sont sur <http://blog.tdg.ch>

La France réforme son enseignement...

Laurent Dubois: Dès la rentrée 2016, la France réforme l'enseignement, de l'école élémentaire au collège (4 à 15 ans). Retour de balancier, puisque les nouveaux programmes identifient des cycles de trois ans (et non plus annuels), introduisent une «Formation générale» en 5 domaines (langages pour penser et communiquer, méthodes et outils pour apprendre, formation de la personne et du citoyen, systèmes naturels et systèmes techniques, représentations du monde et activité humaine), prévoient des heures d'interdisciplinarité (pour mener des projets et donner sens aux apprentissages). Par ailleurs, une attention particulière sera portée aux élèves en difficulté et l'évaluation devrait être plus formative. En s'inspirant des pays

obtenant de bons résultats aux tests PISA (comme la Finlande), la France s'engage sur une bonne voie... mais ce n'est qu'un début, une tentative de lucidité qui ne prendra forme peut-être que sur le papier et qui risque de rester à tout jamais dans les tiroirs de l'administration! Reste à revoir en effet la formation initiale et continue de l'Education nationale, car il n'y a pas de réforme sans sérieuse formation du corps enseignant. (...)
<http://ldubois.blog.tdg.ch>

Nous, les vieux, faudrait-il que nous nous tussions?

Jacques André Widmer: (...) Outre notre emploi de journaliste dans cette entreprise, nous avons occupé durant des années le siège de délégué du personnel de la TSR, avec voix délibérative, au sein de la SRTR (Société romande de télévision et de radio). (...) Ce délicieux poste de «mouche du coche» avait été octroyé imprudemment par les dirigeants à titre du Mitbestimmungsrecht - le droit de participation - dans la mouvance de l'ère postsoixante-huitarde. Cette instance fut le théâtre de combats homériques... Les attaques contre les émissions jugées «trop à gauche» étaient constantes!

La liberté d'expression était donc placée sous étroite surveillance et le règne de l'autocensure prédominait, avec sa séquelle indissociable: la peur de déplaire aux caciques! (...) Il a fallu le courage et la clairvoyance d'un Leo Schumann pour mettre un terme à ce système pourri, délétère et liberticide, héritage de la guerre froide. (...) Cet «introit» exprimé, je me hasarde à mon tour à conseiller de rejeter la proposition sur la taxe TV par un NON sec et massif mais à proposer, en revanche, par la voie parlementaire ou celle de l'exercice des droits populaires, un changement de statut de la SSR...
<http://humoresques.blog.tdg.ch>

Laissez passer la meule à Lulu!

Pascal Holenweg: Sous prétexte de «fluidifier le trafic», le conseiller d'Etat Luc Barthassat propose d'autoriser les deux-roues motorisés à utiliser les couloirs des bus. Ni la police ni les TPG n'avaient été informés de l'idée géniale du génial conseiller d'Etat avant qu'il la rende publique. Lulu roule à moto, donc Lulu veut autoriser les motos à rouler sur les voies TPG. Si Lulu se déplaçait en char à bœufs, il autoriserait les chars à bœufs sur les autoroutes, et s'il se déplaçait à dos de chameau, il autoriserait les

caravanes chamelières dans les Rues-Basses, mais comme il roule à moto, les motos auront le droit d'emmerder les bus. C'est la nouvelle rédaction du grotesque prédictat constitutionnel sur la «liberté du choix du mode de transport»: la liberté de Lulu du choix de Lulu du mode de transport de Lulu. Faut bien que ça serve à Lulu que Lulu soit conseiller d'Etat... (...)
<http://causetousjours.blog.tdg.ch>

M. Rochat aurait-il menti?

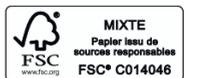
Stéphane Valente: Quartier de l'Etat? Vous vous souviendrez de l'affirmation du conseiller administratif sortant, M. Yvan Rochat, sur le plateau de Genève à chaud, sur Léman Bleu, affirmant je cite: «Les pelleteuses sont attendues pour début 2016.» Or, mardi, la population était conviée à la présentation du projet de l'Etat. On apprend qu'aucun permis de construire n'a encore été délivré, et pour cause: les plans définitifs ne sont pas encore dessinés. De fait, les plans ne sont pas établis, et pour cause: il manque encore quelques petits calculs et quelques détails, dont un de taille...
<http://doum.blog.tdg.ch>

Tribune de Genève

Adresse: 11 rue des Rois, 1204 Genève. Tél. 022 322 40 00 - Case postale 5115 - 1211 Genève 11. Fax rédaction: 022 781 01 07
Adresse électronique: redaction@tdg.ch (non valable pour annonces et abonnements)
Internet: www.tdg.ch
Pour signaler vos manifestations: agenda@sr.tamedia.ch
Abonnements: Tarifs pour la Suisse (TVA 2.5% incluse) 12 mois: Fr. 489.-.
Courrier: Case postale 5306, 1211 Genève 11
Tél.: 0842 850 150 (lu-ve 8h-12h/13h30-17h) (depuis la Suisse ou +41 22 322 33 10)
Contact: www.tdg.ch/abonnement
Suspension et changement d'adresse temporaire: gratuit sur internet www.tdg.ch
Tél.: 0900 950 150 (Fr. 6.- appel et service compris. Tarif sur le réseau fixe.)
Autres services: Tél. 0842 850 150 Fax. 022 322 33 74

Rédacteur en chef responsable: Pierre Ruetschi
Rédacteurs en chef adjoints: Denis Etienne, David Haerberli, Frédéric Julliard. **Directeur artistique:** Sébastien Contocollias. **Adjointe (resp. photo):** Ester Paredes.
Chefs d'édition: Michel Eggs, François Savary

Rubriques Genève: Xavier Lafargue. **Suisse:** Judith Mayencourt. **Monde:** Olivier Bot. **Economie:** Roland Rossier. **Sports:** Pascal Bornand. **Culture:** Pascale Zimmermann. **Opinion-dialogue:** Benjamin Chaix. **Samedi week-end:** Jérôme Estébe. **Signé Genève:** Fabien Kuhn. **Internet:** Daniel Klopfenstein. **Blogs:** Jean-François Mabut (Jf.mabut@tdg.ch)



Médiateur: Daniel Cornu www.mediateur.tamedia.ch
Marketing - Club lecteurs: Fabrice Schoch
Tél. 022 322 40 00, Fax 022 322 39 72

Une publication de Tamedia Publications romandes SA
Pietro Supino, éditeur
Serge Reymond, directeur général
Publicité Print Suisse romande
Tamedia Publications romandes SA
Rue des Rois 11, 1204 Genève 11
+41 22 322 34 25
publicite.geneve@sr.tamedia.ch
Publicité Print Suisse allemande
Tamedia Publications romandes SA
Werdstrasse 21, 8021 Zürich
Tél. + 41 44 251 35 75
publicite.zuerich@sr.tamedia.ch
Annances
Guichet: rue des Rois 11, 1204 Genève 11.
www.mytamedia.ch - référence point-annonces
Tirage contrôlé (REMP 2014)
43 860 exemplaires
Audience (Mach Basic 2014-2)
114 000 lecteurs

Indications des participations importantes selon l'article 322 CP:
CIL Centre d'Impression Lausanne SA,
Editions Le Régional SA, homegate AG, LC
Lausanne-cités SA, LS Distribution Suisse SA,
Société de Publications Nouvelles SPN SA
Imprimé en Suisse
Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.